



## DELIBERATION N° 2024-21

**Objet : Avenant à la convention 2023-2026  
relative à l'établissement des dossiers CNRACL par le CDG42**

### Le 13 décembre 2024 à 14H

Le comité syndical, régulièrement convoqué, s'est réuni en séance publique ordinaire à Pouilly/Charlieu

sous la Présidence du Président, Monsieur Michel LAMARQUE

Date de convocation : 28/11/2024

Nombre de membres en exercice : 14

Présents (8) : Thierry GIMENEZ, Pierre AUVOLAT, Guillaume DESCASSE, Michel LAMARQUE, René VALORGE, Jean FARIZY, Daniel FOREST (suppléant), Gérard SIMOND (suppléant).

Absents excusés : Colette LEBEAU, Fabrice DEJOUX, Sylviane TERNISIEN.

Secrétariat assuré par : Pierre AUVOLAT.

M. le Président informe les délégués qu'en raison de l'évolution des services sur Pep's - GULI à compter du 16 septembre 2024, des modifications doivent intervenir au niveau de la délégation faite au CDG, dans le cadre de la convention CNRACL 2023-2026.

#### Les nouveaux services sont :

- Demande de retraite CNRACL et RAFF
- Simulation de retraite CNRACL
- Compte individuel retraite CNRACL

#### Les services supprimés sont :

- Demande d'avis préalable
- Qualification des comptes individuels retraite (QCIR)
- Etablissement des cohortes
- Droit à l'information (DAI) : envoi des données dématérialisées de gestion des carrières (RIS)
- Droit à l'information (DAI) : envoi des données dématérialisées en simulation (EIG)

Les autres prestations restent inchangées.

Un avenant à la convention doit être signé pour acter ces évolutions.

#### Le comité syndical, après en avoir délibéré :

**VALIDE** le projet d'avenant à la convention relative à l'établissement des dossiers CNRACL par le CDG42 annexé à la présente délibération ;

**AUTORISE** le président à signer la convention ;

**DIT** que la dépense sera prévue au budget.

**ADOPTÉ** : à l'unanimité des présents

Transmis au représentant de l'Etat le : **17 DEC. 2024**

Publié le : **17 DEC. 2024**

Fait à Pouilly/Charlieu, le

Le Président du SYMISOA  
M. Michel LAMARQUE

Le secrétaire de séance  
M. Pierre AUVOLAT

